

APPLICATION DE LA LOI DES TRANSPORTS

362 Commission des Transports—Administration, entretien et fonctionnement. 280,060 00

SERVICE AÉRIEN

363 Administration. 10,764 00

Division de l'aviation civile

364 Contrôle de l'aviation civile, y compris l'application de la Loi de l'aéronautique et les règlements établis sous son empire. 244,700 00

365 Routes aériennes et aéroports—Construction et améliorations, y compris l'éclairage et les installations radiophoniques (Capital). 1,568,480 00

366 Routes aériennes et aéroports—Service et entretien, y compris l'éclairage et les services radiophoniques et météorologiques. 1,871,530 00

367 Subventions pour instruction aéronautique avancée et aux clubs d'aviation, y compris une allocation de \$5,000 à l'Association canadienne des clubs d'aviateurs. 10,500 00

Division météorologique

368 Service météorologique, y compris une allocation de \$400 à L. F. Gorman, observateur à Ottawa. 393,195 00

369 Subvention à l'observatoire de Kingston. 500 00

Division de la radio

370 Application de la loi et des règlements de radio télégraphie. 132,500 00

371 Postes de radiogoniométrie, radiophares et stations de radio-télégraphie—Service et entretien. 664,370 00

372 Élimination du brouillage provenant d'appareils électriques. 153,674 00

373 Émission de licences de réception (par le ministère des Transports seulement). 191,471 00

SERVICE DES CANAUX

374 Administration. 38,373 00

375 Canaux—Service et entretien. 2,399,081 00

376 Canaux—Améliorations (à voter de nouveau, \$51,400). 220,000 00

377 Dépenses relatives aux levés et investigations sur le canal maritime du St-Laurent. 15,000 00

378 Pour procéder aux mesurages du débit et autres dépenses découlant de la surveillance et du contrôle du développement de l'énergie hydroélectrique de la *Beauharnois Light, Heat and Power Company Limited*. 3,000 00

SERVICE DE LA MARINE

379 Administration. 16,879 00

380 Administration du matériel flottant. 22,290 00

381 Services nautiques—Administration. 30,823 00

382 Navires du service de la marine, y compris les brise-glaces—Entretien, service et réparations. 1,307,500 00

383 Construction, entretien et surveillance du balisage des eaux, y compris traitements et allocations des gardiens de phares. 1,902,485 00

384 Agences, traitements et dépenses de bureau. 269,515 00

385 Entretien et réparation de quais. 5,000 00